

côtés estimables, et particulièrement intéressants; et, sous maints rapports, elle se rattache à l'ère moderne plus qu'à celle helléno-romaine, par l'usage des navires à voiles, par sa chevalerie, par ses institutions ecclésiastiques et par ses efforts, si imparfaits qu'ils soient pour asseoir l'État, non sur la cité, mais sur la race, et pour élever en elle-même la nationalité jusqu'au terme de sa plus haute puissance. Malheureusement, et par cela même que nous rencontrons les Gaulois au point culminant de leur progrès, nous n'en voyons que mieux les lacunes de leur dotation morale, ou ce qui est la même chose, de leur capacité pour la culture. Ils ne surent créer ni art, ni état : tout au plus arrivèrent-ils à fonder une sorte de théologie et une noblesse à eux propres. Déjà, leur bravoure primitive et naïve n'était plus; et quant au courage militaire engendré par les hautes idées morales ou de sages institutions, tel qu'il surgit dans les pays d'une civilisation avancée, il s'était réfugié, à demi éteint, dans les rangs de la chevalerie. A vrai dire, déjà la barbarie était vaincue : les temps n'étaient plus, dans les Gaules, où le morceau le meilleur et le plus savoureux était servi au convive le plus brave; où les autres invités, qu'offensait une telle préférence, en disputaient l'honneur par l'appel en combat singulier; où le chef ayant cessé de vivre, ses fidèles se mettaient à ses côtés sur le bûcher. Mais les sacrifices humains duraient encore; et si la torture n'était point en usage contre l'homme libre, on l'autorisait contre les esclaves, même contre la femme libre : ce fait éclaire d'une triste lumière la condition de l'autre sexe, dans les Gaules, à l'époque de leur civilisation la plus avancée. Résumons : les Gaulois avaient perdu les rudes avantages des peuples primitifs : ils n'avaient point conquis les privilèges réservés aux peuples chez qui l'idée morale pénètre les âmes et les remplit.

Tels étaient les Gaulois au dedans. Il nous reste à

faire connaître leurs relations au dehors avec leurs voisins, à faire voir quel rôle ils jouaient à cette même heure, dans cette grande lice ouverte aux nations. Partout, durer et se défendre est plus difficile que vaincre. Du côté des Pyrénées, la paix régnait depuis longtemps entre les tribus diverses : il s'était écoulé des siècles depuis que les Gaulois avaient refoulé et dépossédé en partie les Ibères, ou si l'on veut, la population basque primitive. Les vallées de la chaîne, les montagnes du Béarn et de la Gascogne, les steppes de la côte, au sud de la Garonne, appartenaient sans conteste aux *Aquitains*, agrégation nombreuse de petits peuples d'origine ibérique, mal unis entre eux, sans rapports avec le dehors : seules les bouches de la Garonne, avec le port important de *Burdigala* (Bordeaux), étaient dans les mains de la peuplade celtique des *Bituriges-Vivisques*.

Bien autrement importants furent les contacts entre la nation celte et le peuple romain d'une part, et les Germains de l'autre. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons raconté plus haut, comment les Romains avançant toujours, repoussèrent lentement les Gaulois, occupèrent la zone des côtes depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, séparant les Celtes de l'Italie, de l'Espagne et de la mer Méditerranée : déjà, depuis plusieurs siècles (vers 450), la fondation de la citadelle phocéenne aux embouchures du Rhône avait pour ainsi dire préparé ce grand résultat. Faisons d'ailleurs remarquer, cette fois encore, que les Gaulois n'ont pas seulement cédé à l'ascendant des armes romaines, et qu'ils se sont également courbés devant la civilisation latine, laquelle avait pour auxiliaires les éléments féconds apportés sur cette terre nouvelle par les pionniers de la Grèce. Le commerce, les relations internationales, ainsi qu'il arrive souvent, firent autant que la conquête, et ouvraient la voie. Homme du nord, le Gaulois aimait les boissons de

Relations  
extérieures.

Celtes et Ibères.

Celtes  
et Romains.

600 av. J.-C.

feu : comme le Scythe, il buvait les nobles vins sans les tempérer et jusqu'à l'ivresse, excitant l'étonnement et le dégoût des sobres habitants du sud : mais à voir de telles choses, on ne répugnait point à en tirer profit. Bientôt le commerce des vins se changea en mine d'or pour le marchand d'Italie, et souvent il lui arriva de troquer une amphore pleine contre un esclave. D'autres articles de luxe, les chevaux italiens, par exemple, s'écoulaient avantageusement dans les Gaules. Déjà même on voyait le citoyen romain acheter des terres au delà de la frontière : dès 673, il est fait mention de domaines romains situés dans le canton des *Ségusiaves* (près Lyon). Par suite, la langue latine, nous l'avons dit plus haut (p. 20), dès avant le temps de la conquête n'était plus inconnue dans la Gaule indépendante, notamment chez les Arvernes : mais quelques-uns seulement en avaient la teinture, et même avec les notables du peuple allié des Eduens il fallait encore converser par truchemans. Ainsi de même que les *squatters* et les trafiquants de l'eau de feu ont frayé la route aux immigrants dans l'Amérique du nord, les marchands de vins d'Italie et les propriétaires fonciers de Rome appelèrent à eux les envahisseurs de la terre des Gaules. Les Gaulois n'étaient point sans s'en rendre compte : témoin la prohibition en vigueur chez l'un de leurs peuples les plus énergiques, celui des Nerviens, qui, faisant comme quelques hordes germaniques, fermait son territoire au commerce avec les Romains.

Gaulois  
et Germains.

Pendant que ceux-ci affluaient le long des plages méditerranéennes, une autre race, aussi sortie du grand berceau des peuples en Orient, remontait des côtes de la Baltique et de la mer du Nord, et venait, plus jeune, plus rude et plus forte, conquérir sa place au milieu des peuples frères, ses aînés. Déjà les tribus arrivées sur les bords du Rhin, *Usipètes*, *Tenctères*, *Sygambres* [*Σύγαμβροι*, *Sicambres*], *Ubiens*, se laissaient effleurer par

la civilisation; ou tout au moins elles quittaient peu à peu leurs habitudes capricieusement nomades. Mais plus avant dans l'intérieur, toutes les indications puisées aux sources nous l'enseignent, l'agriculture cessait peu à peu, et les hordes germaniques ne se fixaient plus au sol. Chose remarquable, à peine si alors, parmi leurs voisins occidentaux, un seul des clans du centre était connu par son nom patronymique : tous, on les rangeait sous la dénomination commune de *Suèves* [*Souabes* : *Suevi*, *Suebi*], c'est-à-dire « les errants », ou de *Marcomans*, c'est-à-dire « hommes de *Landwehr* »<sup>1</sup>. Ces appellations, au temps de César, n'appartenaient point à des nations distinctes, je le répète, quoiqu'en aient cru les Romains, et quoique plus tard elles aient eu souvent ce caractère. Quand la Grande Nation se mit en mouvement, les Celtes, les premiers, reçurent tout le choc. Néanmoins les luttes entre Germains et Gaulois pour la possession des terres à l'est du Rhin, échappent complètement à nos regards. Ce qu'il nous est donné de constater, c'est que, vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle de Rome, tout le pays au-delà de la rive droite du Rhin était déjà conquis sur les Celtes : les Boïes, assis jadis, paraît-il, dans la Bavière et la Bohême actuelles (V, p. 130), erraient désormais sans patrie, et la *Forêt-Noire* elle-même, que les Helvétiens avaient aussi occupée (V, *ibid.*),

Les Celtes  
perdent la rive  
droite du Rhin.

<sup>1</sup> Ainsi, très-vraisemblablement, les Suèves de César ne sont autres que les *Chattes* [ou *Cattes*]; mais cette dénomination de Suèves, et au temps de César, et longtemps après lui, fut de même donnée à toute tribu germanique à laquelle pouvait s'appliquer la qualification de nomade. Que si, et il n'y a pas lieu d'en douter, le « roi des Suèves » dont parlent *Pomponius Mela* et *Pline* (*Hist. n.* 2, 67, 170) n'est autre qu'Ariovist, on aurait tort néanmoins d'en tirer la conclusion que ce chef était de nationalité Chatte. Avant *Marbod*, on ne voit nulle part en scène les Marcomans, en tant que peuple distinct : il est très-possible que le mot, jusque là, n'ait point eu d'autre portée que celle indiquée par le sens étymologique, la *landwehr* ou la *milice des marches*. Quand César (I, 51) nomme les Marcomans parmi les clans rassemblés dans l'armée d'Ariovist, j'imagine qu'il a lui-même fait confusion, et adopté mal à propos une simple désignation qualificative et générale, ainsi qu'il en était bien certainement des Suèves.

sans être encore complètement tombée au pouvoir des tribus Germanes limitrophes, se changeait en territoire-frontière ravagé et disputé tous les jours : déjà, sans doute, elle était devenue ce qu'indique le nom de « Désert helvétique [*Eremus Helvetiorum*] » qu'elle porta plus tard. On sait la barbare stratégie des Germains : pour se garder de toute surprise de la part de l'ennemi, ils saccageaient la contrée entre eux et lui, sur la largeur de plusieurs milles : ici ils semblent l'avoir fait sur une grande échelle. La barrière du Rhin ne les arrêta bientôt plus. Cinquante ans avant, l'expédition des Cimbres et des Teutons, dont le noyau principal était formé de hordes germaniques, avait passé comme un torrent sur la Pannonie, les Gaules, l'Espagne et l'Italie : elle n'avait pourtant été qu'une puissante reconnaissance. Mais, déjà, à l'ouest du fleuve et sur son cours inférieur, on voyait quelques peuplades germanes établies à demeure : arrivées en conquérantes, elles traitaient les Gaulois, leurs voisins, en peuple sujet, exigeant et des otages et le tribut. Ainsi faisaient les *Aduatuques*, débris laissés en arrière de l'armée des Cimbres (V. p. 150), et devenu un clan puissant : ainsi, une multitude d'autres clans, tous compris plus tard sous la dénomination de *Tongriens* : ils habitaient les bords de la Meuse, dans le pays de Liège. Après eux venaient les *Trévires* (autour de Trèves), et les *Nerviens* (dans le Hainaut), les deux plus grandes et plus puissantes parmi toutes ces tribus. De sérieuses autorités les rattachent au grand tronc german. Nous nous garderons d'ailleurs de trancher absolument cette question des origines, tout en faisant remarquer, avec Tacite, que plus tard, chez ces deux derniers peuples, on tint à honneur de descendre de sang german et de ne point appartenir à la souche moins estimée des Gaulois. Quoi qu'il en soit, les populations des pays de l'Escaut, de la Meuse et de la Moselle nous apparaissent fortement imprégnées d'éléments germains, en contact avec les influences venues

Tribus  
germaines sur  
la rive gauche.

d'outre-Rhin. Il se peut que les établissements germains fussent encore rares : ils n'étaient point, en tous cas, sans importance, car au milieu du sombre chaos où s'agitent alors les hordes allemandes de la rive droite, nous les voyons suivant à la trace les avant-postes qui ont franchi le fleuve et se préparant à le passer en masse à leur tour. Ainsi menacés de deux côtés par l'étranger, déchirés entre eux au dedans, les malheureux Celtes n'avaient point chance de se reprendre et de conquérir leur salut avec l'aide de leurs seules forces. Leur histoire jusque-là n'avait été que division et que ruine dans la division. Elle n'avait point eu les journées de Marathon et de Salamine, celles d'Archie et des champs Raudiques : dans ses viriles années, elle n'avait pas même tenté de détruire Massalie de ses mains : comment, sur le soir de sa vie, saurait-elle jamais se défendre contre ses redoutables envahisseurs ?

Les Gaulois, seuls, ne pouvant lutter de pair avec les Germains, il était pour Rome d'un intérêt majeur de surveiller attentivement les incidents de la lutte entre les deux peuples. Pour n'être point encore directement touchés par les événements, on sentait quelles graves conséquences ils entraînaient. Il va de soi que la situation intérieure des Gaules se réfléchissait promptement au dehors, et à tous les instants. De même qu'en Grèce le parti lacédémonien s'était allié avec les Perses contre Athènes, de même les Romains, à leur première descente au-delà des Alpes, rencontrant devant eux les Arvernes, le peuple alors le plus puissant parmi les Celtes du sud, avaient pris leur point d'appui chez les Éduens qui leur disputaient l'hégémonie des Gaules ; et, s'aidant de ces « nouveaux frères du peuple romain, » ils avaient non-seulement soumis les Allobroges et la plus grande partie du territoire médiat arvernien, mais de plus, en pesant de toute leur influence, transféré aux mains de leurs alliés la direction de la Gaule indépendante. Quoi qu'il en soit,

Politique  
des Romains  
envers l'invasion  
germanique.

tandis que les Grecs n'avaient à parer au danger que d'un côté, les Gaulois se voyaient pressés par deux ennemis. Demander aide à l'un contre l'autre sembla l'expédient le plus simple, l'une des factions tenant pour les Romains, l'autre faction devait faire alliance avec les Germains. Les Belges surtout s'y sentaient entraînés : le voisinage, le mélange des races les rapprochaient des Transrhénans : comme ils étaient plus rudes et moins civilisés que les autres Gaulois, leurs compatriotes allobroges ou helvétiques leur étaient presque plus étrangers que les hordes des Suèves. Parmi les Gaulois du sud, chez les Séquanes, par exemple, dont le grand clan (non loin de Besançon) tenait la tête du parti hostile à Rome, devant les armes romaines menaçantes, on croyait aussi avoir juste cause d'appeler les Germains. L'administration romaine était en défaillance : la révolution italienne s'annonçait par des avant-coureurs qui ne passaient point inaperçus, même aux yeux des Gaulois : l'occasion paraissait propice de rejeter au dehors Rome et son influence, et de rabaisser les Éduens, ses clients. La rupture ayant éclaté aux péages de la Saône qui séparait les deux territoires, vers l'an 683, un chef germain, *Ariovist*, avait franchi le Rhin avec 15,000 hommes armés. Il était le *Condottiere* des Séquanes. La guerre se prolongea pendant des années avec ses vicissitudes : en somme, elle ne tourna pas au profit des Éduens. A la fin, *Eporedorix*, leur chef, leva en masse sa clientèle et marcha contre les Germains ; il avait cette fois l'énorme supériorité du nombre. Mais l'ennemi s'obstinant à refuser le combat, se tint à couvert derrière les marais et les forêts. Puis, un jour, les clans Gaulois, fatigués d'une longue attente, commencèrent à se dissoudre et à quitter l'armée. Aussitôt les Germains se montrèrent en rase campagne, et Ariovist remporta sous *Admagetobriga*<sup>1</sup> une victoire facile. La fleur des chevaliers éduens

71 av. J.-C.

Ariovist  
sur le Rhin  
moyen.<sup>1</sup> [La Moigte de Broie, près de Pontarlier].

resta sur le champ de bataille. Les Éduens abattus en passèrent par les conditions du vainqueur. En recevant la paix, ils durent abdiquer l'hégémonie, entrer au contraire avec tous leurs partisans dans la clientèle des Séquanes, promettre tribut à ceux-ci ou plutôt à Ariovist, donner en otages les enfants de leurs principaux nobles, s'engager sous serment à ne jamais les réclamer, et aussi à ne point solliciter l'intervention des Romains. Ce traité fut conclu, paraît-il, vers l'an 693<sup>1</sup>. Tout incitait les Romains à agir, leur honneur aussi bien que leur intérêt. *Divitiac*, l'un des notables éduens, le chef du parti romain dans son clan, et banni par les siens pour cette seule cause, s'était rendu en personne à Rome, demandant que la République vint en aide à sa patrie. D'ailleurs, la révolte des Allobroges (693) (p. 9), voisins des Séquanes, révolte qui sans nul doute coïncidait avec ces événements, aurait dû lui être un avertissement plus sérieux. On donna bien aux préteurs de la Gaule l'ordre de porter secours aux Éduens : on parla d'envoyer les consuls et les armées consulaires au-delà des Alpes : mais au bout de tous ces grands mots, le Sénat, à qui revenait la décision dans ces graves conjonctures, ne fit que petitement les choses : l'insurrection allobrogique une fois étouffée par les armes, on ne songea plus aux Éduens ; bien plus, en 695, Ariovist eut son nom porté sur la liste des rois amis de Rome<sup>2</sup>.

Le chef de guerre vit dans tout cela une renonciation pure et simple, de la part de la République, à tous les

<sup>1</sup> Ariovist entra dans les Gaules, selon César (I, 36), en 683 : la bataille d'Admagetobriga (tel était le vrai nom de cette localité, que, selon une fausse inscription, on appelle communément *Magetobriga*), se place en 693, selon César encore (I, 35) et Cicéron (*ad Attic.*, I, 19).<sup>2</sup> Une telle négligence semblerait incroyable, et l'on y voudrait trouver d'autres plus sérieux motifs que l'ignorance ou la torpeur politique : nous nous contenterons de renvoyer aux lettres de Cicéron. On y verra sur quel ton léger le prend l'illustre sénateur, lorsque, dans sa correspondance familière, il fait allusion aux affaires des Allobroges [*pacificatorem Allobrogum*... C'est le titre qu'il donne ironiquement à Pison (*ad Attic.*, I, 13)].

61 av. J.-C.

Les Romains  
ne bougent pas.

61.

59.

71.

61.

Ariovist fonde  
un royaume  
germain  
en Gaule.

58 av. J.-C.

territoires gaulois qu'elle n'avait jamais occupés; et prenant poste dans sa conquête, il se met à bâtir un empire germain en plein sol gaulois. Il s'y asseoit avec les nombreuses bandes qu'il a amenées, et en appelle de plus nombreuses encore, accourues à sa voix du fond de la Germanie. Quand vint l'an 696, 120,000 Germains, dit-on, avaient passé le Rhin. C'était tout un exode de la puissante nation se répandant à flots par cette large écluse ouverte sur les belles contrées de l'Occident. Le roi, pendant ce temps, poursuit son établissement à demeure, fondement de sa domination future sur la rive gauche. Impossible de déterminer l'importance des colonies germaniques par lui créées : elles s'étendaient au loin, moins loin pourtant que ses projets de conquête. Quant aux Gaulois, il ne voit plus en eux qu'une nation assujétie en bloc; et leurs clans divers, pour lui, n'ont plus d'existence distincte. Il n'est pas jusqu'aux Séquanes, dont il a été le *condottiere* mercenaire, et à cause desquels il a passé le Rhin, qui, pareils aux ennemis qu'il a domptés, ne soient tenus de délaisser à ses hommes le tiers de leur territoire : il s'agit ici, sans doute, de la Haute-Alsace, plus tard habitée par les *Tribocques*, et où il prend pied avec son armée; et comme si ce n'était point assez, quand arrivent derrière lui les *Harudes*, il exige la remise d'un second tiers. Il semble vouloir trancher dans les Gaules du Philippe de Macédoine : il se gère en maître au regard des Gaulois du parti germain, aussi bien que des Gaulois du parti de Rome.

L'arrivée du puissant chef sur les terres gauloises en faisait le dangereux voisin de Rome. A lui seul, il suffisait pour susciter les plus vives inquiétudes; mais combien plus grand était le danger, pour qui savait que le mouvement de la conquête entraînait d'autres envahisseurs? Fatigués par les ravages incessants des bandes insolentes des Suèves, les *Usipètes* et les *Tenctères* de la rive droite, dans l'année même qui précéda l'arrivée

de César en Gaule (695), avaient, eux aussi, quitté leurs anciennes demeures et se cherchaient un asile vers les bouches du fleuve. Se heurtant aux *Ménapiens* cantonnés sur la rive droite, ils leur avaient enlevé cette portion de leur territoire : il était à prévoir qu'ils tenteraient aussi de s'établir sur la rive occidentale. Des hordes de Suèves se rassemblaient à la hauteur de Cologne et de Mayence, et menaçaient d'entrer, hôtes incommodes et non invités, sur les terres du clan des Trévires. Enfin la tribu la plus orientale des Celtes, celle de la populeuse et belliqueuse Helvétie, sous le coup d'incursions tous les jours plus gênantes, refoulée sur elle-même et surchargée par le courant de ses colons ramenés et chassés de leurs campements au nord du fleuve, menacée d'un isolement complet d'avec le reste de la Gaule, par l'établissement d'Ariovist dans le pays des Séquanes, se résolut dans son désespoir à céder la place aux Germains. Elle voulut aller chercher au-delà du Jura, dans l'ouest, un espace plus vaste et des terres plus fertiles. Qui sait? Ne lui serait-il pas donné, en même temps, de conquérir la suprématie dans les Gaules? Déjà, au temps de l'invasion cimbrique, une pareille ambition avait poussé quelques uns de ses clans : on n'a pas oublié la tentative de Divicon (v. p. 141). Les *Rauraques*, de même, en butte aux coups des Germains (pays de *Bâle* et Alsace méridionale), les débris des Boïes, depuis longtemps expulsés de leur patrie, et qui erraient partout sans asile, et quelques autres petites peuplades firent cause commune avec les Helvètes. Dès l'an 693, leurs éclaireurs se montrèrent en deçà du Jura et jusque dans la province : l'avalanche était imminente, et derrière elle, les hordes germaniques allaient inévitablement se répandre dans toute l'importante région d'entre les lacs de *Constance* et de *Genève*. Les peuples de la Germanie s'ébranlaient des sources du Rhin à l'Océan Atlantique : ils apparaissaient sur toute la ligne du grand fleuve. L'heure

59 av. J.-C.

Les Germains  
sur le Rhin  
inférieur.

— sur le Rhin  
supérieur.

Préparatifs  
d'une invasion  
helvétique  
dans la Gaule.

61.

a-t-elle donc sonné d'une invasion des barbares, pareille à celle des *Francois* et des *Alamans* qui renversera un jour l'empire chancelant des Césars? L'orage qui doit fondre sur Rome dans cinq siècles, va-t-il dès aujourd'hui s'amasser au-dessus des Gaules?

César en Gaule.

58 av. J.-C.

54. 55.

49.

Ce fut en de telles conjonctures que Gaius César, gouverneur nouvellement nommé, descendit dans la Gaule narbonnaise (printemps de 696). Le sénatus-consulte avait ajouté celle-ci à sa province originaire, la Cisalpine, avec l'Istrie et la Dalmatie (VI, p. 375). De par sa charge, conférée pour cinq ans d'abord (jusqu'à la fin de l'an 700), puis prorogée en 699, pour cinq autres années (jusqu'à la fin de 705), il avait le droit de s'adjoindre six lieutenants au rang de *propréteurs*<sup>1</sup> : en

56.

56. 54.

53-49.

54.

54.

<sup>1</sup> [Portés à 10 en 698. Au point de vue militaire, il y avait à faire une étude intéressante sur les *lieutenants* qui assistèrent César pendant les dix années qu'il guerroya dans les Gaules : cette étude n'a point été omise par l'empereur Napoléon III qui donne la liste de ces lieutenants à l'ouverture de la guerre, puis en 698, en 700, et enfin de 701 à 705. Nous citerons les plus fameux : *Titus Attius Labienus*, l'ancien accusateur de Rabirius, qui plus tard alla à Pompée et fut tué à *Munda*; — *Publius Licinius Crassus Dives*, l'un des fils du triumvir, *Crassus adolescens*, comme l'appelle Cicéron : il devait mourir en Syrie avec son père : il fut remplacé en Gaule par son frère plus jeune, *Marcus Licinius Crassus*, qui fut questeur de César; — *Quintus Titurius Sabinus*, le vainqueur des *Venètes*, qui périt, trahi en Belgique, en 700, avec *Aurunculeius Cotta*; — *Servius Sulpicius Galba*, le vainqueur des *Vérages*, à Martigny, qui fut l'un des conspirateurs contre César, et qu'Antoine poursuivit de ce chef; — *Decimus Junius Brutus Albinus* (ce dernier nom porté par adoption), aussi appelé le *Jeune (adolescens)*, le vainqueur des *Venètes* sur mer : quoique favori de César, et institué en second sur son testament, il prit part à la conspiration, entraîné par l'autre *Brutus*, son parent. Il correspondit avec Cicéron, entra dans le parti d'Octave et fut tué par ordre d'Antoine; — *Lucius Munatius Plancus*, qui resta fidèle à son général et fonda Lyon. Rangé aussi du côté d'Octave, il fut l'ami d'Horace; — *Q. Tullius Cicéron*, bien connu comme frère puîné de l'orateur : il commanda chez les *Nerviens* pendant l'insurrection de l'an 700, et fut sauvé par César. Il périt, enveloppé dans la même proscription que son illustre frère; — *Gaius Trebonius*, le moteur de la loi *Trebonia*, commanda les forces de terre au siège de Marseille et fut tué en Syrie pendant la guerre civile, qui suivit le meurtre de César, meurtre dont il avait été le complice; — *Marc-Antoine*, le futur Triumvir, qui ne fit que passer dans les Gaules; — *Publius Vatinius*, l'un des affidés du Proconsul. Il avait fait voter un jour, étant tribun, le plébiscite

outre, à l'entendre, du moins, il était autorisé à compléter les cadres de ses légions et même à lever des légions nouvelles aux dépens des nombreux citoyens qui peuplaient sa circonscription en deçà des Alpes. L'armée dont il prit le commandement dans les deux provinces comprenait l'infanterie régulière de quatre légions exercées et éprouvées à la guerre, la septième, la huitième, la neuvième et la dixième, 24,000 hommes au plus, auxquels, comme d'usage, s'ajoutaient les contingents des sujets locaux. En fait de cavalerie et d'armes légères, il avait quelques escadrons espagnols et numides, et des archers et des frondeurs de la Crète ou des Baléares. Dans son état-major formé de l'élite de la démocratie, parmi bon nombre de jeunes et brillantes inutilités, on voyait quelques officiers capables, *Publius Crassus*, le fils de son vieil associé politique; *Titus Labienus*, son fidèle adjudant, dans les campagnes populaires du Forum, et qui le suivait aujourd'hui sur les champs de bataille. D'ailleurs, il partait sans instructions précises : aux circonstances à guider son courage et son intelligence; à lui de réparer le mal que l'insouciance du sénat avait laissé faire; à lui surtout de barrer la route à l'invasion des Germains.

Son armée.

A ce moment commençait l'invasion helvétique, préparée de longue main, et dont nous avons montré le lien intime avec l'invasion germanique. Afin de ne point laisser aux Germains leurs cabanes vides, et pour se rendre à eux-mêmes le retour impossible, les Helvètes avaient brûlé villes et villages, et chargeant sur les longues lignes de leurs chariots leurs femmes, leurs

Il repousse les Helvètes.

qui donnait à César les provinces des Gaules et de l'Illyrie : accusé par Cicéron, il fut plus tard défendu par lui. — Chose remarquable, bon nombre de ces lieutenants de César, entrèrent, on vient de le voir, dans la conspiration où leur général perdit la vie. — V. *Hist. de César*, II, *Appendice D*, pp. 564-574, les notices biographiques sur tous ces personnages et sur les autres lieutenants dont nous passons les noms sous silence. — (V. aussi *Smith, Dict.*, à leurs noms.)

58 av. J.-C.

enfants, et la meilleure part de leurs meubles, ils arrivèrent par toutes les routes sur le Léman, à la hauteur de *Genava* (*Genève*), où ils s'étaient donné rendez-vous, à eux et à leurs compagnons d'émigration, pour le 28 mars<sup>1</sup> de cette année (696). A leur propre dire leur masse réunie comptait 368,000 têtes, dont un quart en hommes valides et portant les armes. Le mont Jura, qui va du Rhin au Rhône, forme une barrière presque continue entre l'Helvétie et les pays à l'occident. Ses étroits défilés étaient difficiles à franchir pour l'immense caravane, autant qu'ils se prêtaient à la défense. Aussi les chefs des Helvètes avaient-ils pris le détour par le sud, afin de pénétrer dans l'ouest au point même où le Rhône brisant les montagnes, s'est frayé la voie entre les crêtes jurassiques du sud-ouest les plus ardues de la chaîne, et les Alpes de Savoie, à la hauteur du *Fort de l'Écluse*. Mais à droite, les rochers et les précipices flanquant le fleuve, il ne restait qu'un sentier étroit, qu'on pouvait fermer en un tour de main. Rien de plus aisé pour les Séquanes, maîtres de cette rive, que d'empêcher le passage. Les Helvètes se décidèrent à passer sur la rive gauche appartenant aux Allobroges, au-dessus même de la percée du fleuve. Ils comptaient plus bas, là où le fleuve rentre en plaine, le franchir de nouveau, et se porter alors vers les cantons de l'ouest : le pays des *Santons* (*Saintonge*, et vallée de la Charente), non loin des rivages de l'Atlantique, avait été choisi pour le lieu de leur future demeure. Mais en passant ainsi sur la rive gauche, ils mettaient le pied sur le territoire romain ; et César, qui d'ailleurs n'avait nulle envie de les laisser s'établir dans la Gaule occidentale, était bien décidé à les arrêter. Malheureusement, de ses quatre légions, trois

<sup>1</sup> Selon le calendrier non rectifié : selon la concordance rectifiée, au contraire (sans qu'on puisse sur ce point arriver à une date précise et digne de confiance), ce jour tomberait au 16 avril du calendrier julien.

étaient bien loin, du côté d'Aquilée; et quoiqu'il eût mandé au plus vite les milices de la province transalpine, il semblait impossible avec cette poignée d'hommes de tenir tête à l'immense flot de peuples débouchant sur le Rhône, et de lui fermer le défilé à la sortie du Léman, au-dessous de Genève, sur un espace de plus de 3 milles [allemands, = 6 lieues]. Il voulut gagner du temps. L'ennemi avait à cœur d'effectuer en paix la traversée du pays et des populations allobrogiques. On négocia donc : César profitant d'un répit de quinze jours, rompit le pont de Genève, et barra la rive gauche par une ligne fortifiée de près de 4 milles [allemands, = 8 lieues] de longueur<sup>1</sup>.

Ce fut là le premier essai de ces chaînes de redoutes, avec mur et fossé les reliant, que les Romains, plus tard, appliquèrent dans des proportions colossales à la défense des frontières de l'empire. En vain les Helvètes tentèrent de franchir le fleuve en divers points, soit à gué, soit à l'aide de canots : partout les Romains, retranchés dans leurs lignes les repoussèrent : il leur fallut renoncer à passer sur la rive gauche. A ce moment, ils s'abouchèrent avec la faction gauloise hostile aux Romains, laquelle espérait trouver en eux un puissant renfort. L'Éduen *Dumnorix*, frère de Divitiac, était dans son clan à la tête du parti national, comme Divitiac était le chef du parti de l'étranger. Il facilita aux Helvètes le passage du Jura par le pays des Séquanes. A l'empêcher, les Romains n'avaient aucun droit : mais l'émigration helvétique dans les Gaules était pour eux un événement

Les Helvètes  
en Gaule.

<sup>1</sup> [César dit avoir mené un mur de 16 pieds avec fossé de 9,000 pas de long, du Léman au Jura (*Bell. gall.* I, 8). Il y ajouta des postes et des redoutes (*præsidia et castella*). — L'empereur Napoléon, qui a fait relever soigneusement le terrain, suit de préférence le récit de Diodore (28, 31), selon lequel le général romain n'aurait fortifié que les points les plus importants. — Le texte de César me paraît indiscutable; il parle bien d'un retranchement continu : *murum... fossamque perducit*. Nous renvoyons d'ailleurs le lecteur à l'intéressante étude topographique (*Hist. de César*, II, p. 49, en note, et carte 3 de l'atlas de ce même tome II).]